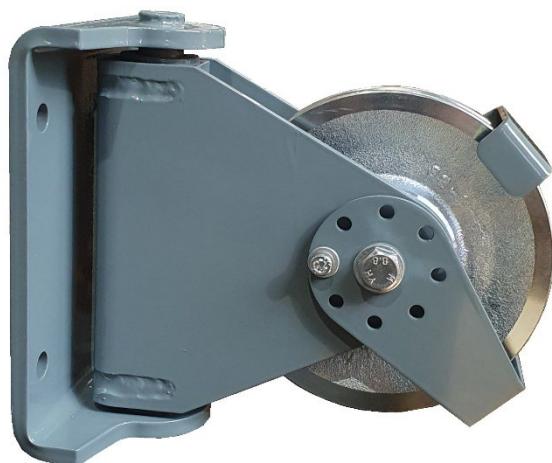


Poulies

## **Poulies de renvoi articulée avec chape en équerre type PA**

---

Notice d'instructions \_\_\_\_\_ **FR**

**CE**

274-91.20/2

Afin d'assurer l'amélioration de ses produits,  
HUCHEZ se réserve le droit de modifier les matériels tels que décrits ci-après et de les fournir, en ce cas,  
différents des illustrations ou spécifications de cette notice.

## Sommaire

1. Conditions d'utilisation .....	p. 2
2. Consignes de sécurité .....	p. 3
3. Garantie .....	p. 3
4. Réception du matériel .....	p. 4
5. Vérifications réglementaires obligatoires par l'utilisateur .....	p. 4
6. Présentation des appareils .....	p. 5
7. Manutention - Stockage .....	p. 6
8. Montage et mise en service .....	p. 6
9. Entretien et maintenance .....	p. 8
10. Mise hors service .....	p. 8
11. Pièces détachées .....	p. 8
12. Déclaration de conformité .....	p. 9
13. Annexes .....	p. 9

### 1 - Conditions d'utilisation

Tous les utilisateurs doivent lire attentivement les instructions de mise en service avant la 1<sup>ère</sup> utilisation. Ces instructions doivent permettre à l'utilisateur de se familiariser avec le matériel et l'utiliser au maximum de ses capacités. Les instructions de mise en service contiennent des informations importantes sur la manière d'utiliser la poulie de façon sûre et correcte. Agir conformément à ces instructions permet d'éviter les dangers, réduire les coûts de réparation, réduire les temps d'arrêt et augmenter la fiabilité et la durée de vie de la poulie. La notice d'instruction doit toujours être disponible sur le lieu d'utilisation de la poulie. En complément des instructions de mise en service et des réglementations relatives à la prévention des accidents, il faut tenir compte des règles en vigueur en matière de sécurité du travail et professionnelles dans chaque pays.

Cet appareil est concerné par la réglementation européenne et plus particulièrement la directive Machines 2006/42/CE.

Ces poulies permettent de dévier un câble acier approprié. Elles ont été conçues pour effectuer des opérations de levage et de traction dans la limite de la capacité de charge déterminée et avec un coefficient de sécurité de 4 (statique contre rupture brutale).

- La capacité indiquée sur la poulie correspond à la capacité maximale d'utilisation (C.M.U.) ; celle-ci ne doit en aucun cas être dépassée.
- **CETTE POULIE NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE UTILISEE POUR LE LEVAGE DE PERSONNEL.**
- Ne commencer à manœuvrer la charge qu'après l'avoir fixée correctement et s'être assuré que tout le personnel est sorti de la zone de danger.
- Avant chaque utilisation, l'opérateur vérifiera le bon état de l'appareil, de son câble, de son crochet, de son marquage et de son amarrage.
- Les poulies peuvent être manipulées dans des températures ambiantes comprises entre -10° C et +50° C. Veuillez consulter le fabricant en cas de conditions extrêmes d'utilisation.
- HUCHEZ décline toute responsabilité pour les conséquences dues à l'utilisation ou à l'installation des appareils non prévues dans la présente notice ; ainsi que les conséquences de démontage, modification ou remplacement de pièces ou composants d'origine par des pièces ou composants d'autres provenances sans son accord écrit.

### VOUS DEVEZ EGALEMENT RESPECTER LES PRESCRIPTIONS APPLICABLES DANS VOTRE PAYS.

### 2 - Consignes de sécurité

Avant toute utilisation, s'assurer qu'il n'existe aucune cause de surcharge telle que : adhérence au sol, succion, coincement, etc... de la charge.

En qualité d'opérateur du treuil, vous êtes responsable de votre propre sécurité ainsi que de la sécurité de vos collègues dans la zone de travail de l'appareil.

L'opérateur doit respecter sans exception toutes les informations de sécurité suivantes relatives à la manipulation et au fonctionnement du treuil, ainsi que les références à d'autres parties de cette notice d'utilisation. Le non-respect de ces consignes augmente le niveau de risque.

- Seules les personnes habilitées par l'entreprise sont autorisées à utiliser la poulie.
- Avant la première utilisation de la poulie, familiarisez-vous avec les conditions de son utilisation. A cet effet lisez attentivement et dans son intégralité la présente notice d'utilisation et exécutez l'une après l'autre toutes les opérations qui y sont décrites.
- Informez votre chef de service ou le responsable de la sécurité de tout défaut de fonctionnement afin que la panne soit immédiatement réparée.
- Respectez les directives des organismes de prévention contre les accidents du travail tels que, pour la France, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (C.A.R.S.A.T.) ainsi que le Comité d'Hygiène et de Sécurité (C.H.S.) de votre entreprise, s'il existe.
- Observez scrupuleusement les informations des paragraphes CONDITIONS D'UTILISATION (paragraphe §1) et CABLE DE TRAVAIL (paragraphe §6.3)
- Le ou les opérateurs doivent avoir une vision directe de la charge.
- Veuillez vous assurer que l'opérateur est apte à en assurer le fonctionnement aux conditions prévues dans cette notice. Ceci afin de préserver la sécurité des personnes et de l'environnement.
- Ne pas lever ou transporter des charges lorsque le personnel est dans la zone de danger.
- Ne pas autoriser le personnel à passer sous une charge suspendue.
- Ne pas laisser la charge suspendue ou en tension sans surveillance.

En plus de ce qui précède, nous vous mettons en garde contre toutes les utilisations ou manipulations fautives indiquées ci-après. **Il est dangereux et interdit de :**

- **tirer en biais.**
- **faire balancer la charge.**
- **utiliser des câbles ne correspondant pas, en diamètre et texture, aux spécifications de la présente notice**
- **utiliser des câbles détériorés ou avec des épissures.**
- **saisir ou toucher le câble en mouvement ou le tambour d'enroulement en rotation.**
- **utiliser des crochets sans linguet, ne correspondant pas aux charges indiquées sur le treuil, ou en mauvais état.**
- **introduire des objets dans les pièces en mouvement.**
- **intervenir sur des treuils en charge ou sous tension.**
- **utiliser le câble du treuil comme élingue.**
- **pianoter sur la boîte à boutons (échauffement du moteur et de l'appareillage électrique).**
- **mettre en contact des mains, des vêtements, etc. avec les pièces en mouvement, en particulier au niveau des points d'enroulement et de déroulement du câble.**

### 3 - Garantie

Nos poulies sont garanties pour une durée de 1 an à partir de la date d'expédition (départ usine).

Le vendeur s'engage à remédier à tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut dans la conception, l'exécution, les composants ou les matières elles-mêmes.

La garantie ne couvre pas l'usure, ni les avaries résultant d'un manque d'entretien régulier ou périodique. Elle ne couvre pas les détériorations dues à un manque de surveillance, à de fausses manœuvres et à une mauvaise utilisation des appareils, notamment par surcharge, tirage en biais, sous ou surtension ou erreur de branchement.

La garantie ne s'applique pas chaque fois qu'il y a démontage, modification ou échange de pièces mécaniques ou électriques sans notre accord ou par un intervenant non agréé. La garantie ne s'applique que sur des pièces détachées d'origine constructeur. Pendant la garantie, le vendeur doit remplacer ou réparer les pièces reconnues défectueuses après examen par son service qualifié et agréé, et ceci gratuitement.

La garantie exclut toute autre prestation ou indemnité.

Les réparations, au titre de la garantie, sont effectuées en principe dans les ateliers du vendeur ou de son agent agréé par le constructeur. Lorsque l'intervention sur le matériel a lieu en dehors de ses ateliers, les frais de main d'œuvre afférents au démontage ou au remontage de ces pièces sont supportés par le vendeur lorsque ces opérations sont effectuées exclusivement par son personnel ou son agent agréé par le constructeur. Les pièces remplacées deviennent la propriété du vendeur et doivent lui être renvoyées à ses frais.

Pour les organes d'une importance relative particulière non fabriqués par le vendeur lui-même et qui portent la marque de constructeurs spécialisés, la garantie, qui peut varier suivant le constructeur, est celle même qui est consentie par celui-ci.

### 4 – Réception du matériel

- Faire un examen visuel de l'emballage pour s'assurer de son bon état.
- En cas d'anomalie, émettre les réserves d'usage.
- Vérifier que la poulie correspond bien à votre commande.

### 5 – Vérifications réglementaires obligatoires par l'utilisateur

Ce matériel a été conçu pour être testé :

- En épreuve dynamique, au coefficient 1,1
- En épreuve statique, au coefficient 1,25

Les utilisateurs sont tenus de se conformer aux normes en vigueur dans leur pays.

En ce qui concerne la France :

Arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2004 relatif aux vérifications des appareils et aux accessoires de levage :

Les modifications de la réglementation relative à l'utilisation et aux vérifications des appareils et accessoires de levage, entrées en vigueur depuis le 1er avril 2005, imposent à tous les utilisateurs de nouvelles obligations :

- L'examen d'adéquation qui consiste à vérifier que l'appareil de levage est approprié aux travaux que l'utilisateur prévoit d'effectuer ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés et que les opérations prévues sont compatibles avec les conditions d'utilisation de l'appareil définies par le fabricant.
- L'examen de montage et d'installation qui consiste à s'assurer que l'appareil de levage est monté et installé de façon sûre, conformément à la notice d'instructions du fabricant.
- Les visites générales périodiques qui comportent l'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement.
- Les vérifications de mise ou remise en service en cas de changement de site d'utilisation, de changement de configuration ou des conditions d'utilisation sur un même site, à la suite d'un démontage suivi d'un remontage de l'appareil de levage, après tout remplacement, réparation ou transformation importante intéressant les organes essentiels de l'appareil de levage, à la suite de tout accident provoqué par la défaillance d'un organe essentiel de l'appareil de levage.
- Le carnet de maintenance (arrêté du 2 mars 2004 applicable au 1er avril 2005) où doivent être consignées les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations du fabricant de l'appareil et toute autre opération d'inspection, d'entretien, de réparation, de remplacement ou de modification effectuée sur l'appareil. Le carnet de maintenance des treuils de levage HUCHEZ peut être téléchargé sur notre site [www.huchez.fr](http://www.huchez.fr) à la rubrique « Service après-vente ». Un exemplaire vous est cependant proposé au niveau des annexes de cette notice.
- L'exécution des vérifications est soumise au respect d'un protocole et ont un objectif de maintenance préventive visant à déceler toute détérioration ou défectuosité susceptibles de créer un danger.

## 6 – Présentation des appareils

Les Pouliées de renvoi articulées (PA) avec chape en équerre sont des appareils de levage et de traction construits suivant les normes, règles et prescriptions en vigueur.

### 6.1 Descriptif technique

- Structure rigide en acier.
- Réa en acier monté sur roulements.
- Système anti-dégorgement du câble.

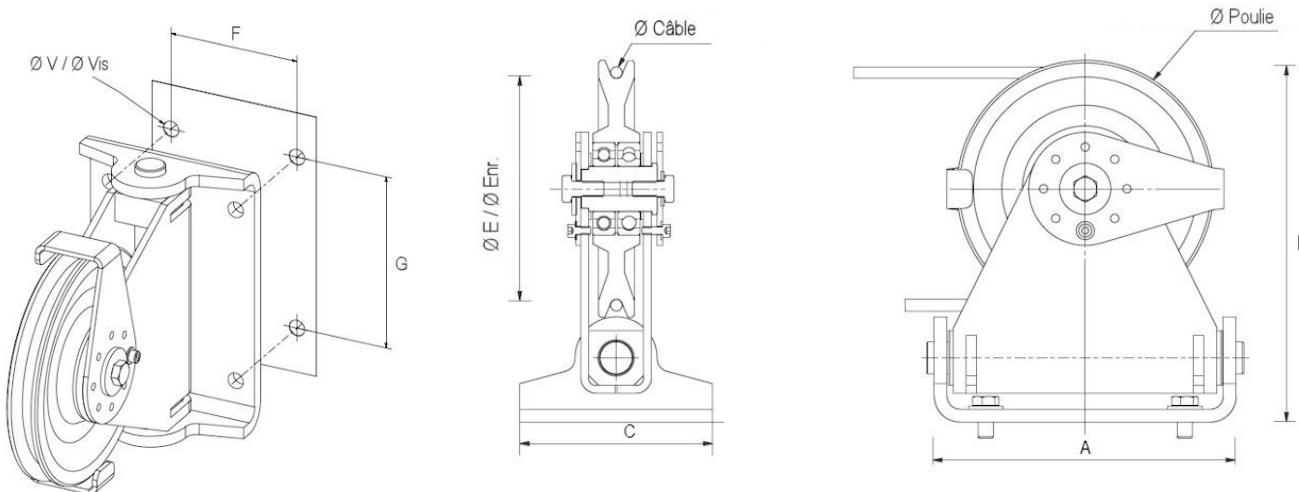
### 6.2 Fonctionnement

Une fois la poulie installée, le câble peut être posé librement et dévié dans toutes les directions.

### 6.3 Modèles disponibles

Références	Force maxi. au câble kg	Ø câble mm	Ø ext. réas (Ø Poulie) mm	Poids kg
PA6/7	1000	6 / 7	150	6.8
PA8/9	1600	8 / 9	200	13.2
PA10/11	2500	10 / 11	235	27
PA12/13	4000	12 / 13	297	34.1
PA15/16	5500	14 / 15 / 16	375	62.7

### 6.4 Encombrements et fixations



Références	A mm	B mm	C mm	ØE mm	ØV mm	F mm	G mm
PA6/7	198	224	125	133	12	95	110
PA8/9	247	281.5	150	172	14	115	155
PA10/11	286	331	180	200	18	130	180
PA12/13	348	397.5	200	250	18	140	235
PA15/16	434	492.5	240	320	23	170	300

### 6.5 Accessoires

Ces pouliées peuvent être livrées avec treuil et câbles.

## 7 – Manutention - Stockage

Ces pouliées doivent être stockés à l'abri des intempéries, dans un endroit sec et propre, à des températures comprises entre -10°C et +50° C.

## 8 – Montage et mise en service

### 8.1. Fixation de la poulie

La poulie doit impérativement être installée et boulonnée sur une surface propre et plane.

L'écart de planéité entre les 4 points d'appui ne doit pas excéder 1mm, ceci afin d'éviter toute contrainte anormale sur l'appareil et de garantir sa longévité.

Le support doit pouvoir supporter les charges auxquelles il sera soumis. Un lieu d'installation inapproprié peut être la cause d'accidents graves.

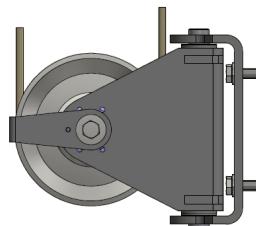
Pour évaluer l'adéquation du lieu d'installation et sa résistance aux charges, il convient de prendre en compte la surcharge éventuelle, le propre poids du treuil ainsi que le poids des options et/ou accessoires montés sur celui-ci, toutes forces dynamiques comprises. C'est l'exploitant du treuil qui est responsable du choix du lieu d'installation. En cas de doute quant à l'adéquation d'un lieu pour son installation, adressez-vous à un ingénieur en Génie Civil ou à un spécialiste de la statique.

Calculer et vérifier que le support de fixation ait une résistance nettement supérieure aux charges à lever ou à tracter.

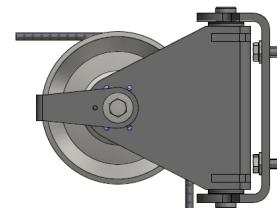
La fixation doit être effectuée au moyen de 4 vis de classe 8.8. de diamètres suivants selon les modèles :

Modèles	Taille Vis	Ø Passage mm
PA6/7	M10	12
PA8/9	M12	14
PA10/11	M16	18
PA12/13	M16	18
PA15/16	M22	23

### 8.2. Sorties de câble



180°



90°

### 8.3. Mise en service

La durée de vie d'une poulie est conditionnée par sa correcte mise en service.

Il est impératif de lire attentivement cette notice pour installer, utiliser et maintenir en état votre appareil.

Toute utilisation contraire à nos prescriptions présente des risques. De ce fait, le constructeur déclinera toute responsabilité.

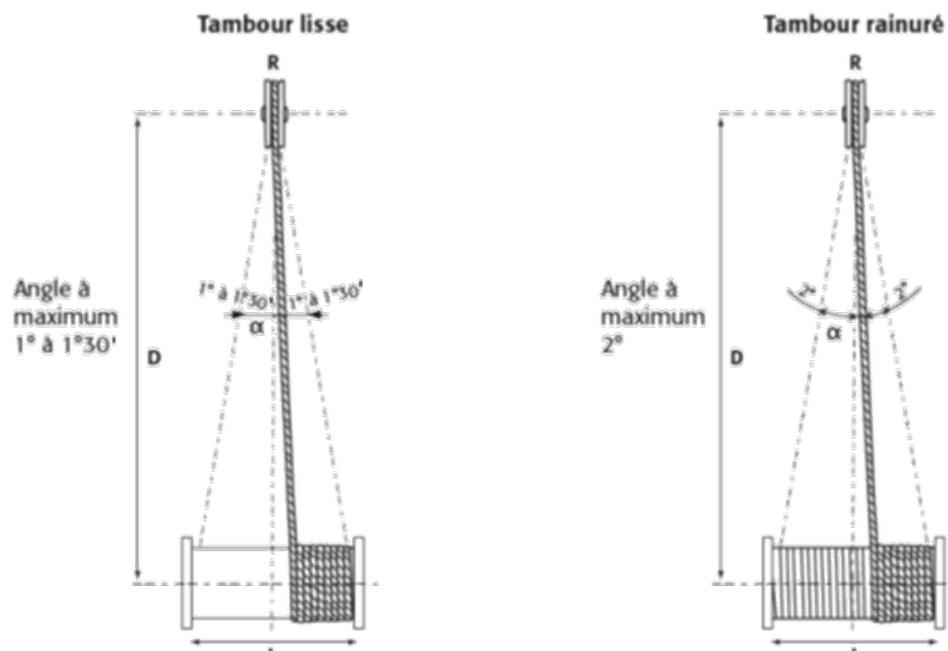
Ne pas utiliser l'appareil sans avoir entièrement lu et assimilé la notice d'instructions

Avoir toujours la notice à proximité de l'appareil, à la disposition de l'opérateur et de la personne chargée de la maintenance

Respecter et imposer le respect des règles de sécurité.

Il est également impératif de vérifier le câble et le crochet : pour un enroulement correct du câble, une distance « poulie de renvoi – tambour » supérieure ou égale à 20 fois la longueur du tambour.

#### Angle de déflexion



$\alpha = 1,5^\circ$  maximum sur tambour lisse  
 $\alpha = 2^\circ$  maximum sur tambour rainuré

En pratique, observer la distance minimum D doit être de :  $D \text{ min} = 20 \times L$

**9 – Entretien et maintenance**

Conformez-vous aux instructions suivantes, notamment si votre poulie est utilisée dans un grand nombre d'endroits différents ou dans un environnement particulièrement sale et humide :

- Enlevez le gros de la saleté sur la poulie.
- Stockez la toujours dans un endroit propre et sec.

**Les opérations d'entretien et de maintenance sur le câble doivent être effectuées sans charge sur le treuil.**

**Avant la mise en route, vérifier :**

- Le bon état des roulements : la poulie doit être bien fixée sur l'axe, mais doit pouvoir tourner librement.
- La fixation de la poulie.
- L'aspect extérieur de la poulie en surveillant notamment l'usure : le câble ne doit pas se coincer dans la gorge et doit pouvoir se laisser soulever légèrement.

**10 – Mise hors service**

Lorsque le matériel est dans un état de vétusté susceptible de présenter des risques, il y a obligation d'empêcher son utilisation en le mettant hors service :

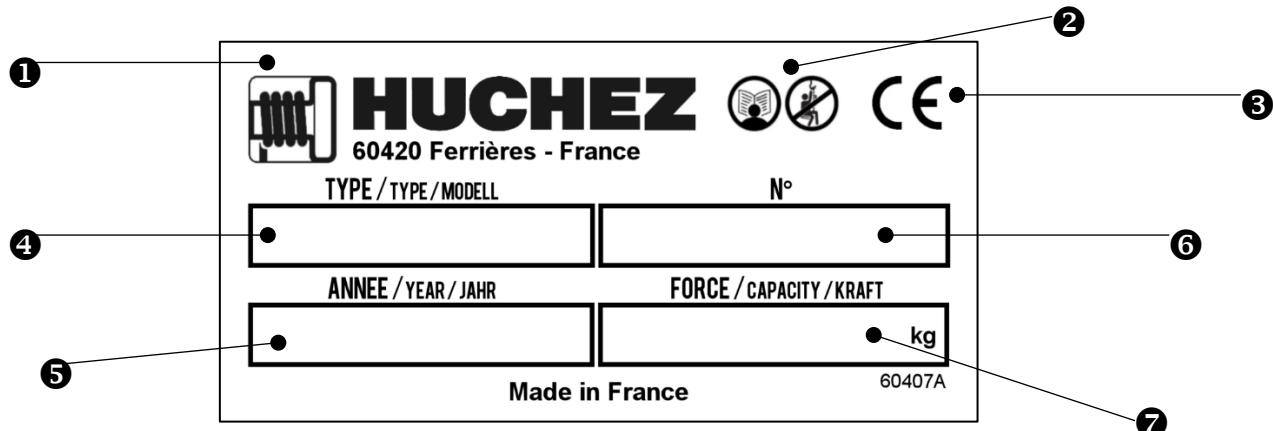
- procéder au démontage.
- pour une élimination du matériel, déposer celui-ci dans le centre de collecte approprié.

**11 – Pièces détachées**

Si vous constatez au cours des opérations de maintenance que certaines pièces de votre poulie doivent être remplacées, n'utilisez que des pièces d'origine HUCHEZ.

Pour toute commande de pièces détachées, veuillez nous indiquer lors de votre commande les caractéristiques suivantes :

- ✓ Le type et la force de la poulie (inscrits sur la plaque signalétique).
- ✓ Le numéro de série et l'année de fabrication (inscrits sur la plaque signalétique).
- ✓ La désignation des pièces désirées (vues éclatées).



1	Logo et adresse du fabricant
2	Avertissements : Suivre les instructions de la notice. Ne pas utiliser pour du levage de personne.
3	Logo CE
4	Référence
5	Année de fabrication
6	Numéro de série
7	Force maxi. au câble

**12 – Déclaration de conformité**

**CE**

**HUCHEZ**

DECLARATION DE CONFORMITE

F03.51 Poules fixes et articulées

Nous déclarons que la machine désignée ci-dessous correspond tant dans sa conception que dans sa construction aux exigences pertinentes de la Directive Machines 2006/42/CE.

Le dossier technique de la machine est constitué par le signataire de la présente déclaration.

La validité de cette déclaration cessera en cas de modification ou élément ajouté n'ayant pas bénéficié précédemment de notre accord.

De plus, la validité de cette déclaration cessera si l'utilisation de la machine n'est pas conforme aux instructions de sa notice, et si elle n'est pas vérifiée régulièrement.

Type d'appareil : Poules

Modèle :

Force :

N° de série :

Fonction : Poule de renvoi

Assurance qualité : ISO 9001 (n° d'enregistrement du certificat : FQA 9911492)

Fait à Ferrières, le

Antoine HUCHEZ,  
Président

**www.huchez.fr**

HUCHEZ S.A.S  
160 route de la Gare  
10620 Ferrières (France)

Tel. +33 (0)3 44 51 11 33  
Fax. +33 (0)3 44 51 13 13  
E-mail : [contact@huchez.fr](mailto:contact@huchez.fr)

S. A. au capital de 500.000€  
RC Bourgogne 526 020 492  
TVA FR 80 526 020 492

member of the cisma

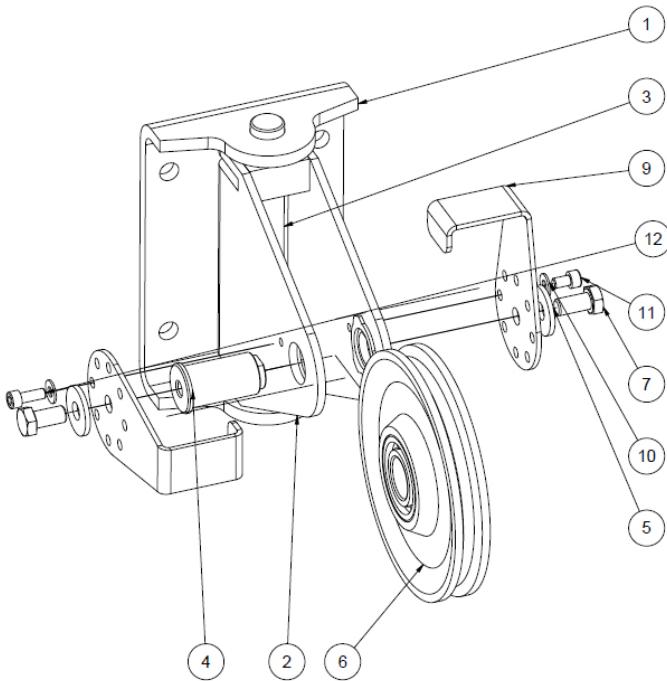
*SPECIMEN*

## 13 – Annexes

**A – Vues éclatées et listes des pièces détachées**

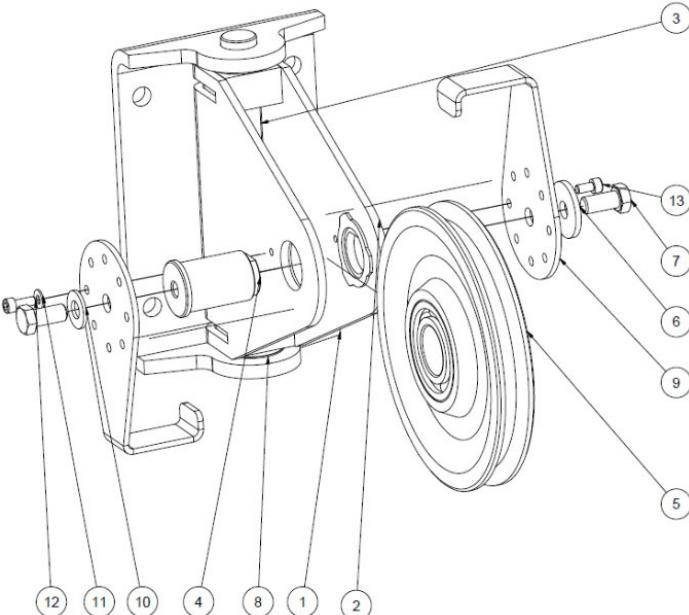
POUR TOUTES COMMANDES DE PIECES DETACHEES, IL EST INDISPENSABLE DE PRECISER LE NUMERO DE SERIE.

PA6-7



Article	N° Pièce	Quantité	Description
1	54771	1	Support PA
2	54772	1	Ensemble support soudé
3	54778	1	Axe de rotation
4	54779	1	Axe poulie PA6-7
5	54767	2	Rondelle
6	REAS 503-150	1	Poulie Ø150 série 503
7	13074	2	Vis TH ISO 4017 M 10-20
8	20039	2	Rondelle butée 20x35x1
9	65504	2	Tôle antidégorgement PA6-7
10	13209-k	2	Rondelle M6
11	13426	1	Vis C HC M6x10
12	13131-k	1	Vis C HC M6x16

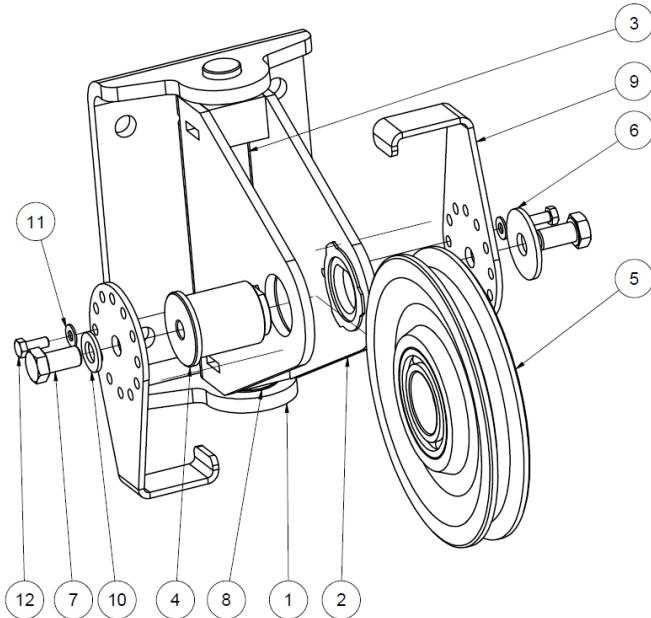
PA8-9



Article	N° Pièce	Quantité	Description
1	54719	1	Support PA
2	54726	1	Ensemble support soudé
3	54723	1	Axe de rotation
4	54727	1	Axe poulie PA8-9
5	503200	1	Réa 503 Ø200
6	54712	1	Rondelle
7	13082	4	Vis TH ISO 4017 M12-25
8	20044	2	Rondelle de butée AS2542
9	65505	2	Tôle antidégorgement PA8-9
10	13212-k	1	Rondelle M12
11	13209-k	2	Rondelle M6
12	13131-k	1	Vis C HC M6x16
13	13652	1	Vis C HC M6x12

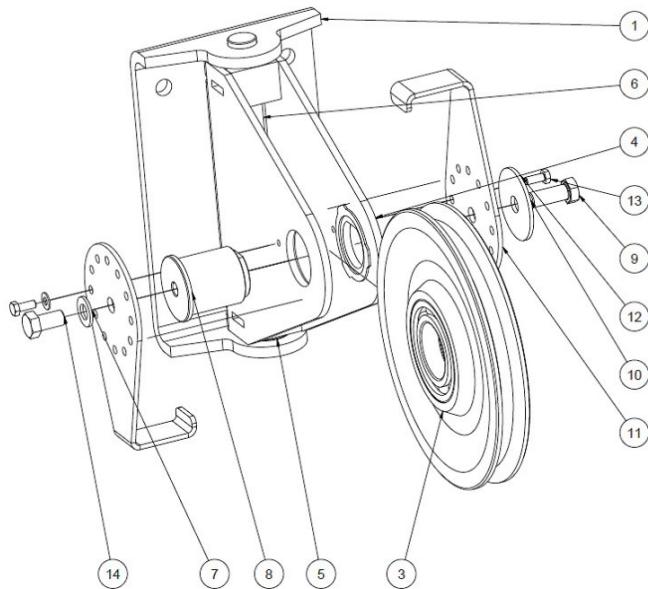
POUR TOUTES COMMANDES DE PIECES DETACHEES, IL EST INDISPENSABLE DE PRECISER LE NUMERO DE SERIE.

PA10-11



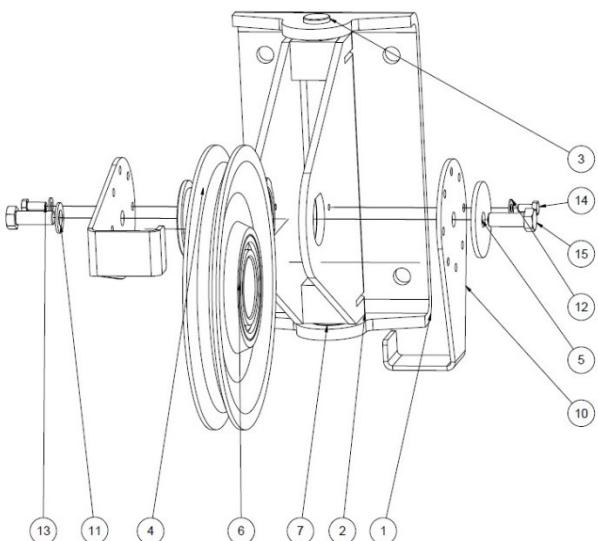
Article	N° Pièce	Quantité	Description
1	67473	1	Support PA
2	67474	1	Chape soudée PA
3	67478	1	Axe de rotation
4	67479	1	Axe poulie PA 10-11
5	503235	1	Réa 10-11
6	67489	1	Rondelle
7	13625	2	Vis H M16 x 30
8	20144	2	Rondelle butée AS3047
9	67480	2	Tôle anti-dégorgement PA10-11
10	13214-k	1	Rondelle M16
11	13210-k	2	Rondelle M8
12	13065-k	2	Vis H M8 x 20

PA12-13



Article	N° Pièce	Quantité	Description
1	54731	1	Support PA
3	REAS 503-297	1	Poulie Réas 503 Ø297
4	54737	1	Ensemble support soudé
5	AS3047	2	Rondelle FAG 30x47x1
6	54738	1	Axe de rotation
7	13214	3	Rondelle MU 16
8	54739	1	Axe poulie PA12-13
9	Vis HM 16x40	1	Vis H M 16x40
10	54577	1	Rondelle
11	64462-02	2	Tôle antidégorgement
12	13210-k	2	Rondelle M8
13	13065-k	2	Vis H M8x20
14	13625	1	Vis H M16x30

PA15-16



Article	N° Pièce	Quantité	Description
1	54794	1	Support PA
2	54800	1	Ensemble support soudé
3	54801	1	Axe de rotation
4	54802	1	Axe poulie PA15-16
5	54790	1	Rondelle
6	REAS 503-375	1	Poulie Réas 503 Ø375
7	AS3552	2	Rondelle FAG 35x52x1
10	65507	2	Tôle antidégorgement PA15-16
11	13216-k	1	Rondelle M20
12	13306	2	Rondelle M10
13	13075	1	Vis H M10x25
14	13074-k	1	Vis H M10x20
15	13412	2	Vis H M18x50

**B – Carnet de maintenance**

Le carnet de maintenance des treuils de levage HUCHEZ  
peut être téléchargé sur notre site [www.huchez.fr](http://www.huchez.fr)  
à la rubrique « Service après-vente ».

Huchez© 2012

